

Notre Rôle dans la Cité.

Puisque de par la volonté de la Providence et la sagesse encore plus contestée que contestable de nos gouvernants, le droit de vote est accordé à notre sexe dans les affaires municipales, nous engageons celles de nos lectrices jouissant du privilège à ne pas manquer d'en user. L'appoint de leurs voix peut faire pencher d'un côté ou de l'autre les plateaux de la balance ; elles seraient donc coupables de le refuser *aux bons candidats*.

Vous croyez que la femme n'a rien à voir dans l'administration des affaires civiques ? Quelle erreur ! Ses connaissances pratiques en ce qui concerne l'économie domestique et l'hygiène, son expérience et sa rare habileté dans l'art d'équilibrer le budget, son entente des mille besoins des familles rendraient son intervention précieuse dans les délibérations des pères de la cité. Mais en attendant qu'on joigne des *mères* au Conseil de ces derniers, celles qui, par leur vote, ont le moyen de faire prévaloir leurs vues doivent ne rien négliger pour contribuer à élire les échevins capables de les comprendre et décidés à les soutenir.

Le fort de notre sexe, nous l'avons dit, c'est la science des détails ; comme nos amis les hommes possèdent des aptitudes tout opposées, l'alliance au Conseil de Ville de deux talents qui se complètent réaliserait les prodiges qu'elle accomplit dans les familles.

Si l'on permettait au sens artistique de la femme, de même qu'à ce génie de l'arrangement gracieux et pratique à la fois qui la distingue, de s'appliquer à l'amélioration d'une ville, ses concitoyens, tout en habitant la plus propre, la plus jolie cité du monde se féliciteraient de la disparition de nombreux abus, et d'obtenir aussi — selon l'expression populaire — tant de choses pour leur argent.

A parler franc, nous n'ambitionnons pas pour les nôtres les fauteuils de l'échevinage. Nos prétentions à ce sujet ne vont pas plus loin que de faire écouter par nos élus les suggestions de l'expérience maternelle et de notre clairvoyance de femmes.

Pour inaugurer aujourd'hui ce rôle de conseillères dont on n'a pas jusqu'ici semblé reconnaître l'urgence, nous réclamerons à notre gouvernement civique la création d'un plus grand nombre de jardins ou parcs publics dans les faubourgs.

Ce n'est pas pour les larges et belles avenues de l'ouest où soufflent les brises pures de la Montagne, que nous demandons des oasis de verdure, des fontaines, de frais ombrages.

C'est d'abord dans le faubourg qui occupe à l'est, le bas-fond de la ville, et où en temps d'épidémie les placards jaunes, vénéneuse floraison, pullulent comme le pissenlit dans les champs ; c'est dans tous les quartiers populeux qu'il en faut.

Non-seulement on ne devrait perdre aucune occasion d'accroître le nombre des jardins publics mais il est nécessaire qu'on recherche ces occasions qui se feront de plus en plus rares. Le devoir de chaque échevin, de ceux surtout qui représentent la population ouvrière, serait d'examiner son quartier, afin de choisir, parmi les terrains vacants ou à exproprier, l'endroit à convertir en jardin.

Là, tout en prenant le frais, les contribuables béniraient le nom de leur bienfaiteur, et prépareraient dans une atmosphère de sérénité et de bienveillance le succès de la prochaine candidature — soit dit sans intention de suborner qui que ce soit.

Voilà le marché St Antoine rasé par un incendie. Un marché sans doute est une chose utile ; mais si l'on se place au point de vue de la salubrité et de l'élégance, il faut convenir qu'un carré de verdure le remplacerait avantageusement. Avec ça qu'il est plus facile de trouver aux bouchers, maraîchers, vendeurs de poissons et autres commerçants de denrées également odorantes, un local nouveau dans les maisons environnantes, que d'inventer un emplacement pour parc public.

Le nom du candidat pour cette division nous est inconnu ; mais s'il ne s'engage pas à obtenir pour ses constituants, enfumés déjà par les locomotives du Grand Tronc, l'agréable compensation que nous venons de suggérer, le COIN DU FEU le signale à l'improbation de toutes ses électriques.

Quand on voit des métropoles comme Paris, Londres, New York, où la propriété foncière vaut je ne sais combien de fois plus qu'ici, posséder des parcs qui pourraient contenir notre montagne avec des morceaux de Montréal, on est frappé de l'indigence de notre ville sous ce rapport.

Un bon exemple à proposer aux édiles Montréalais : La ville de Paris, il y a quelques années,